

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 24 Avril à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Tivernon s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUCHET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le . La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire, Mme VAPPEREAU Béatrice, M. MORGEAT Guillaume, Mme SEVIN Nathalie, Mme DESFORGES Anne-Claire, M. BEDU Stéphane, Mme HULIN Josiane, Mme LAVILLONNIERE Bruno, M. SERGENT Enzo, M. PREBAY Nicolas, Mme CARRE Sandrine

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le : 30/04/2026
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. BEDU Stéphane

D2026_22 – Désignation des personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Par courrier du 30 mars 2026, la Direction Régionale des Finances publiques du Loiret a appelé au renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).

Ces personnes doivent être de nationalité française ou ressortissantes d'un État membre de l'Union européenne, âgées de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrites aux rôles des impositions directes locales dans la commune et être familiarisées avec les circonstances locales.

Pour notre commune, la CCID est présidée par le maire ou un adjoint délégué et composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, pour la durée du mandat.

Elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation des locaux d'habitations recensés par l'administration fiscale.

Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Vu l'article 1650 du Code général des impôts relatif à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;
Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Nicolas PREBAY	Pierre Étienne DELANOUE
Anne Claire DESFORGES	Sylvie CHAMPY
Nathalie SEVIN	Christine KAWUCHA
Béatrice VAPPEREAU	Dominique GREUGNY
Guillaume MORGEAT	Cédric POMMEZ
Josiane HULIN	Nestor ETINOF
Sandrine CARRÉ	Patrick FERRON
Enzo SERGENT	Pascal CHALLINE
Bruno LAVILLONNIERE	Stéphanie SAVY
Philippe DESFORGES	Maité PORTAIS
Daniel SERGENT	Anaïs BOUCHETARD
Éric FLEUREAU	Mylène TAINE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision .

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/04/2026

<p>Le Maire</p> <p>Delphine BRUCHET</p>	<p>Le Secrétaire de séance</p> <p>M.BEDU Stéphane</p>
---	---